

<http://sueducation92.ouvaton.org/spip.php?article205>



Non à cette réforme du lycée !

- EDUCATION EN LUTTE !

- Archives 2007-2013

-



Date de mise en ligne : samedi 13 février 2010

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Les membres du Conseil d'Administration (CA) du lycée Auguste Renoir, réuni le mardi 16 février 2010,

1. dénoncent les conditions de préparation de la rentrée 2010 dans le cadre de la suppression massive de postes avec ses conséquences déjà bien visibles (hausse des effectifs par classe, suppression des moyens de remplacement, recours à l'emploi précaire) et protestent donc contre la nouvelle baisse de la dotation horaire globale accordée à l'établissement. Cette diminution de moyens conduira à la remise en cause d'options qui font sa richesse et son identité et à la reconduction de classes déjà surchargées. Elle contribuera à fragiliser davantage un lycée par ailleurs soumis à l'assouplissement de la carte scolaire.

2. dénoncent aussi l'ensemble des réformes Chatel qui accompagnent le vaste plan de suppressions de postes dans l'Education nationale (16 000 nouvelles suppressions annoncées pour 2010). Le dispositif qui sera mis en place dès la rentrée 2010 pour les classes de Seconde et aux rentrées 2011 et 2012 pour les classes de Première et Terminale va à l'encontre des ambitions affichées : « mieux orienter chaque lycéen, mieux l'accompagner dans son parcours scolaire et adapter le lycée à son époque. » :

« *Mieux orienter* » ?

Seul le lycée est réformé. Aucun dispositif nouveau et spécifique ne permet de mieux articuler la classe de seconde avec la classe de 3ème où se décide pourtant déjà une orientation, ni le cycle terminal (classe de Première et de Terminale) avec l'enseignement supérieur et ses exigences.

Les professionnels de l'orientation, les conseillers d'orientation psychologues (seul 1 départ sur 6 est remplacé), sont dessais de leur mission, au profit des professeurs dont ce n'est pas le métier et pour lequel ils n'ont reçu aucune formation.

Les possibilités de réorientation en classe de Première demeureront très limitées. Les stages de remise à niveau : assurés par qui, avec quel financement, quelle finalité et efficacité ? Comment imaginer récupérer en une semaine un trimestre de cours ? La réussite des élèves demande que les apports méthodologiques et les remédiations soient faits au plus près du cours tout au long de l'année.

« *Mieux accompagner* » ?

Le temps d'accompagnement de deux heures par semaine est octroyé à une classe et non pas à chaque élève en particulier. Chaque élève ne bénéficiera ainsi que d'un accompagnement « personnalisé » de 3 ou 4 minutes par semaine.

Par ailleurs, les attentes de cet « accompagnement personnalisé » ne sont pas clairement précisées. De quoi s'agit-il ? D'un soutien scolaire pour les élèves en difficulté ? D'un approfondissement disciplinaire pour ceux qui suivent bien ? D'une aide à l'orientation pour ceux qui ne suivent pas du tout ? Il est à craindre que ce nouveau dispositif se réduise à n'être qu'un instrument de stigmatisation supplémentaire des élèves en difficultés. Au final ce ne sera qu'un fourre-tout pris sur les heures d'enseignement.

« *Adapter le lycée à son époque* » ?

Le rééquilibrage des filières devait notamment passer par une revalorisation des filières S et L qui se traduit

Non à cette réforme du lycée !

finalement par une diminution de trois heures d'enseignement de sciences en S et de deux heures de littérature en L

L'adaptation préconisée revient surtout à soumettre les établissements scolaires à une logique concurrentielle. L'autonomie des établissements conjuguée à la suppression de la carte scolaire, renforcera leur mise en concurrence et accentuera, comme on le voit déjà, les phénomènes de fragmentation et de ségrégation sociales. Bref, un lycée à deux vitesses ! La globalisation des heures dédoublées et leur gestion par un conseil pédagogique, dont les membres sont nommés par le chef d'établissement (et non élus comme ceux du CA), viendra parasiter la nécessaire concertation des enseignants entre eux, au profit d'un marchandage, entre des disciplines mises en compétition, afin d'obtenir des heures rationnées, dans l'opacité la plus totale puisque le CA n'aura pas à valider les décisions prises.

C'est pourquoi les élus du CA s'opposent à cette réforme dictée par des choix budgétaires et réclament une autre réforme qui permette aux élèves de faire véritablement des choix pour le cycle terminal et améliore leur réussite.